

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2018

Convocation le 12 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix neuf octobre, à dix neuf heures et trente neuf minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.

Était excusé : Mathieu MOLINIÉ

Secrétaire de séance: Anthony HENRAS

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal que les montants indiqués sur le budget 2018, aux comptes d'amortissement ne sont pas équilibrés. La trésorerie nous demande de bien vouloir rectifier le montant en recette comme suit :

DÉSIGNATION	RECETTE
R040_c/28051 - Opération d'ordre entre section_ Concessions et droits similaires (investissement)	- 0.92€
R10_c/10226 - Dotations Fonds divers réserves _ Taxe d'aménagement (investissement)	+ 0.92€

Également, Monsieur Le Maire informe le conseil que des travaux supplémentaires sont prévus sur la salle polyvalente, le budget devra ainsi être modifié comme suit :

DÉSIGNATION	DÉPENSE
D21_c/21318_Opération 18 Immobilisation corporelles _ Autres bâtiments publics _ Bâtiments communaux (investissement)	- 1 370€
D21_c/2132_Opération 201702 Immobilisation corporelles _ Immeubles de rapport _ Salle polyvalente (investissement)	+ 1 370€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** de prendre les décisions modificatives telles que

POUR: 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

A CARNAC-ROUFFIAC,

Le 19 octobre 2018

Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, le jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 23/10/2018
Le Maire, Albert Castadot



Albert Castadot